

DECRET N°D/2021/019/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES
A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La Constitution ;

le Décret D/2018/116/SGG/PRG du 13 juillet 2018 portant Organisation de la Présidence

de la République ;

DECRETE

Article 1^{er} : Les hauts cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés
dans les fonctions ci-après, à la Présidence de la République :

1. Ministre Chef de Cabinet : Monsieur Mory SANGARE Confirmé ;
2. Ambassadeur Directeur du Protocole d'Etat : Monsieur Mamady Sinkoun KABA Confirmé ;
3. Ambassadeur Directeur Adjoint du Protocole d'Etat : Monsieur Kader KEITA Confirmé
4. Intendant Général : Monsieur Kabinet SYLLA Confirmé ;
5. Administrateur Général de l'Administration et de Contrôle des Grands Projets: (ACGP) Monsieur Mamadi CONDE Confirmé ;
6. Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics : Monsieur Jonas Mukamba Kadiatou DIALLO Confirmé ;
7. Directrice Générale de la Loterie Nationale de Guinée (LONAGUI) :
Madame Aminata SYLLA Confirmée ;

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, est enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 21 Janvier 2021